

Association Beaunoise de Protection de l'Enfance



DEVENEZ ADHÉRENT

Association loi 1901, secteur privé à but non lucratif, et implantée à Beaune depuis 1939, l'Association Beaunoise de Protection de l'Enfance accueille et accompagne 214 enfants et adolescents, de 0 à 21 ans, en difficulté ou en détresse.

Ses missions lui sont confiées par le Conseil Départemental de la Côte d'Or et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, dans le cadre du dispositif de Protection de l'Enfance.

Association d'intérêt général, elle peut recevoir dons et legs. Les dons bénéficient légalement de l'exonération fiscale.

Afin d'être plus représentative auprès des Services Publics, l'ABPE a besoin de vous !

Faites un don dès aujourd'hui en remplissant le bulletin d'adhésion au verso.

MERCI

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Montant de la cotisation versée (**15 euros min**) :

..... **euros**

Chèque libellé à l'ordre de l'ABPE
À retourner à

Association Beaunoise de Protection de l'Enfance
31 bis rue du Faubourg Saint Martin
21200 BEAUNE

*Un reçu et une carte d'adhérent vous seront adressés.
En qualité de membre adhérent, vous serez invité(e) à
l'Assemblée Générale annuelle.*

Pour tout renseignement :

Tél. : 03.80.25.03.33

Fax : 03.80.24.07.61

Mail : abpe@abpe.info

Web : www.abpe.info

Rejoignez-nous sur Facebook
ABPE Protection de l'Enfance

